



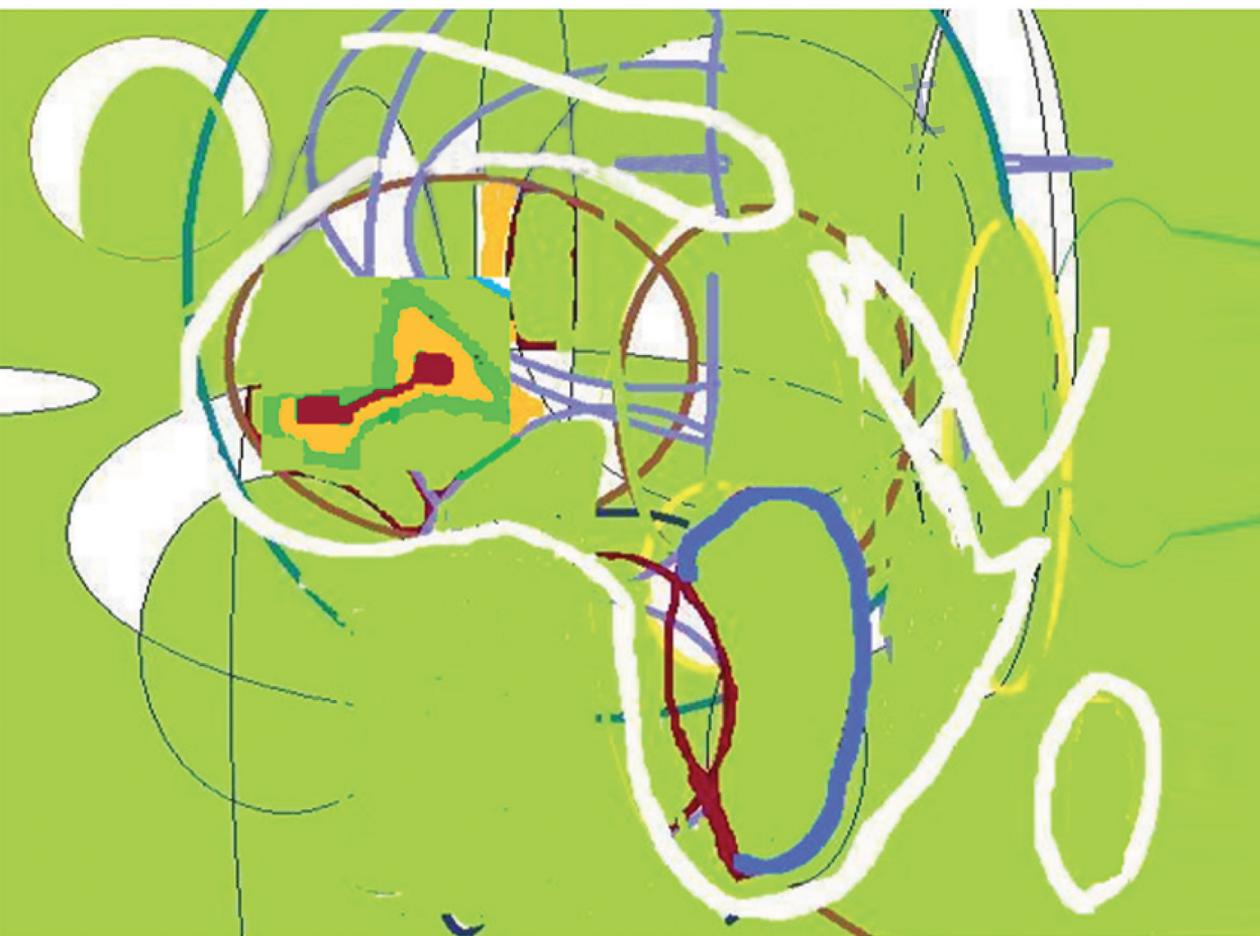
Université des Lettres et des Sciences
Humaines de Bamako

BP E2528 Bamako - Tél. : (223) 20280264/20280265 - Fax : (223) 20280271

REVUE SEMESTRIELLE

RECHERCHES AFRICAINES

Annales de l'Université des Lettres
et Sciences Humaines de Bamako



NUMERO 23 - Juin 2019

ISSN 1817-424X

Comité scientifique

Directeur de publication

- **Pr Samba TRAORE**
Vice-recteur de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako,
Courriel : revuera@ml.refer.org

Coordinateur du comité scientifique et du comité de rédaction

- **Dr Idrissa Soïba TRAORE**
Maître Assistant, DER Sciences de l'Education, FSHSE, Bamako, Mali.
Courriel : revuera@ml.refer.org

Sous - comité Sociologie - Anthropologie

- **Jean-Loup AMSELLE**
Directeur de recherches, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, France
- **Bréhima BÉRIDOGO**
Professeur, FLSL, Bamako, Mali
- **Sory CAMARA**
Professeur, Université Bordeaux II, France
- **Soli KONÉ**
Professeur, FSHSE, Bamako, Mali
- **Félix KONÉ**
Directeur de recherche, ISH
- **Tal TAMARI**, chercheur CNRS, Paris, France

Sous - comité Philosophie

- **Issa N'DIAYE**,
Professeur FSHSE, Bamako, Mali
- **Etelvina Lopez NUNES**
FSHSE, Bamako, Mali
- **Nabé Vincent COULIBALY**
Coopération Suisse, DDD, Bamako, Mali

- **Ramatoullaye Diagne BENG**
Professeur, UCAD, Dakar, Sénégal
- **Ousmane GAKOU**
Professeur, ULSHB

Sous - comité Psychologie - Sciences de l'éducation

- **Tamba DOUMBIA**
Maître de Conférences, FSHSE
- **M. Cheikh Tidiane SALL**
Maître de conférences Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- **M. Tindaogo VALLEAN**
Maître de conférences Université de Koudougou (BF)
- **Abdoulaye Baba DIALLO**
Maître Assistant, FLSL, Bamako, Mali
- **Atimé AGNOU**
Professeur, FSHSE, Bamako, Mali
- **Ahmadou Abdoulaye DICKO**
Maître de Conférences, FSHSE, Bamako, Mali
- **Patrick HOUESSO**
Maître de Conférences (CAMES), Université d'Abomey-Calavi

Sous - comité Histoire - Archéologie

- **Drissa DIAKITÉ**
Professeur, Faculté d'Histoire et de Géographie, Bamako
- **Seydou CAMARA**
Directeur de recherches, Institut des Sciences Humaines (ISH), Bamako, Mali

- **Doulaye KONATÉ**
Professeur, Faculté d'Histoire et de Géographie, Bamako, Mali
- **Pierre Boiley**
Professeur, Université Paris I, Centre d'Etudes Africaines, France
- **Eric HUYSKOM**
Professeur Université de Genève, Suisse
- **Issa SAIBOU**
Maître de Conférences, université de N'Gaoundéré, Cameroun

Sous - comité Géographie - Démographie

- **Ibrahim SONGORÉ**
Directeur de recherches, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA)
- **Oumar Boubou BA**
Professeur, Ecole Normale Supérieure, Bamako
- **Famaghan-Oulé KONATÉ**
Professeur, Faculté d'Histoire et de Géographie, Bamako, Mali
- **Samba DIALLO**
Professeur, Faculté d'Histoire et de Géographie, Bamako, Mali
- **Professeur Oumar DIOP**
Université Gaston Berger, Sénégal,
- **Balla DIARRA**
Maître de Conférences, ISFRA

Sous - comité Littérature

- **Mamadou Bani DIALLO**
Maître de conférences, FLSL, Bamako, Mali
- **Abdrmane TOURÉ**
Professeur, FLSL, Bamako, Mali
- **Bernard MOURALIS**
Professeur Université Lille III, France

Sous - comité Linguistique - Langues

- **Bougoutié COULIBALY**
Maître de conférences, FLSL, Bamako, Mali
- **Ingse SKATUM**
Professeur Université d'Oslo, Norvège
- **Adama OUANE**
Directeur de Recherche, Unesco

- **Salif BERTHÉ**
Professeur, FLSL, Bamako, Mali
- **Maweja MBAYA**
Professeur UGB, Sénégal
- **Abou NAPON**
Professeur, Université de Ouagadougou, Burkina Faso
- **Emile CAMARA**
FLSL, Bamako, Mali
- **Mamadou GUEYE**
FLSL, Bamako, Mali
- **Diola KONATÉ**
Maître Assistant, FLSL, Bamako, Mali
- **Denis DOUYON**
Maître de Conférences, FLSL, Bamako, Mali

Comité de rédaction

- **Macki Samaké**
Maître de conférences, ULSH, Bamako, Mali
- **N'do CISSÉ**
Assistant, FLSL, Bamako, Mali
- **Mamadou Bani DIALLO**
FLSL, Bamako, Mali
- **Moussa SOW**
Directeur de recherches, Institut des Sciences Humaines, Bamako, Mali
- **Ismael Samba TRAORÉ**
Ecrivain, éditeur, chercheur en Sciences Humaines, Bamako, Mali

Unité de diffusion

- **Dr Idrissa Soïba TRAORÉ**
Maître de Conférences, FSHSE, Bamako, Mali.
- **Dr Mamadou DIA**
Maître Assistant, FLSL, Bamako, Mali
- **Dr Morikè DEMBÉLÉ**
Maître Assistant FSHSE, Bamako, Mali.
- **Dr Kawelé TOGOLA**
Maître Assistant FSHSE, Bamako, Mali.
- **Dr Aboubacar Sidiki COULIBALY**
Maître Assistant, FLSL, Bamako, Mali

Sommaire

Contributeurs	TITRE DE LA CONTRIBUTION	Page
AKE Patrice Jean,	LE PROBLÈME DU FEMINISME CHEZ NIETZSCHE	7-16
Kassoum KOUROUMA	REGGAE ET POLITIQUE EN AFRIQUE : LE MYTHE DU PARADIS PERDU	17-29
Yacouba M COULIBALY	LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE A L'EPREUVE DE L'EXPLOITATION MINIERE AU MALI	30-47
Almamy Sylla,	RESSOURCES, NORMES ET PRATIQUES : INSTITUTIONS DE GESTION DES RESSOURCES DE PROPRIÉTÉ « COMMUNE » À LOULOUNI	48-71
P. Marie Bernadin OUEDRAOGO	ÉDUCATION PRESCOLAIRE ET PERFORMANCES DES ELEVES AU PRIMAIRE : CAS DE LA COMMUNE DE KAYA (BURKINA FASO)	72-84
Ibrahima TRAORE Mahamady SIDIBE	ANALYSE DE LA PERCEPTION DES DIFFICULTES LIEES A L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS SELON L'APPROCHE PAR COMPETENCES (APC) AU LYCEE ABDOUL KARIM CAMARA DIT CABRAL DE SEGOU	85-98
Mamadou DIA, Lala Aïché TRAORE	ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES DES ANTHROPONYMES DANS L'ETRANGE DESTIN DE WANGRIN ET KAÏDARA	99-109
Dr Afou DEMBÉLÉ,	ANALYSE DE QUELQUES ARTICLES DE PRESSE SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES AU MALI, PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE D'INTERVENTION SOCIALE	110-129
Philomène CAMARA Elisabeth Stéphanie CONDE	L'ORGANISATION SOCIALE CHEZ LES MINYANKAS	130-138
Sigame Boubacar MAIGA Sekou YALCOUYE	PERVERS NARCISSIQUE, MANIPULATEUR ACQUIS OU INNE?	139-146

Bruno Oumar COULIBALY	CROSS-FERTILIZATION: LITERATURE AND LANGUAGE TEACHING TO NON-NATIVE STUDENTS AT THE UNDERGRADUATE LEVEL, INTEGRATING HUMANITIES	147-166
Léfara SILUE	TRADITION VERSUS MODERNITY IN CHINUA ACHEBE'S THINGS FALL APART	167-179
KOUAKOU N'guessan,	TITLE: The challenges related to the implementation of the Agricultural Orientation Law on Women Agribusiness Entrepreneurship in Mali. MOVING FROM THE MARGINS OF PATRIARCHY TO THE CENTER THROUGH ADAH'S STORY IN EMECHETA'S SECOND CLASS CITIZEN	180-195
Lambert ZOH,	DER BIBLISCHE WERT DER NOVELLE KLEIDER MACHEN LEUTE VON GOTTFRIED KELLER	196-208
Souleymane TUO	A CRITIQUE OF UNBOUND SEX IN AYI KWEI ARMAH'S THE RESOLUTIONARIES (2013)	209-220

ANALYSE DE QUELQUES ARTICLES DE PRESSE SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES AU MALI, PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE D'INTERVENTION SOCIALE

Dr Afou DEMBÉLÉ,

Maître - Assistante

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB)

afouDEM@gmail.com

RESUME

Le présent article est une étude sur la violence faite aux femmes au Mali. Les familles sont constamment marquées par des scènes de violence dans leurs différentes formes : des plus cachées aux plus manifestes. Ces violences peuvent aller jusqu'à la mort. Ainsi, la presse malienne écrite se fait échos de ces violences dans ses différentes parutions. L'analyse du corpus permet de répondre à un certain nombre de questionnements sur les causes et les différentes formes de manifestations. L'étude se propose aussi d'analyser la dimension sociale du phénomène notamment l'influence de la famille et de la société sur des individus porteurs de comportements violents, dans les foyers et au sein des communautés. L'objectif principal est de contribuer à la lutte contre ces violences basées sur le genre. Notre apport repose sur un management préventif dont les ressorts méthodologiques sont le diagnostic des causes et facteurs concrets et les interventions d'un système d'actions collectives.

MOTS CLES : articles, famille, femme, presse, société, violence

ABSTRACT

This article is a study on violence against women in Mali. Families are constantly marked by scenes of violence in their different forms, from the most hidden to the most obvious. This violence can go as far as death. Thus, the written Malian press echoes this violence in its various publications. The analysis of the corpus makes it possible to answer a certain number of questions on the causes and the different forms of manifestations. The study also aims to analyze the social dimension of the phenomenon including the influence of family and society on individuals carrying violent behavior, in homes and in communities. The main objective is to contribute to the fight against this gender-based

violence. Our contribution is based on a preventive management whose methodological springs are the diagnosis of the causes and concrete factors and the interventions of a system of collective actions.

KEYWORDS: articles, family, woman, press, society, violence

INTRODUCTION

Le monde fait face à la violence et l'agressivité sur les plans national et international et le Mali ne fait pas exception. Ces violences subies en raison du genre sont regroupées sous le vocable de violences basées sur le genre. Elles se composent d'un ensemble de comportements et d'attitudes vis-à-vis d'un individu de quelque sexe que ce soit, qui portent atteinte à son intégrité physique, mentale ou morale, ou qui freinent son plein épanouissement. Même si le vocable de violences basées sur le genre est nouveau, la pratique à laquelle il renvoie en réalité est, quant à elle, fort ancienne. Au niveau des théoriciens du travail social, nous nous sommes appuyée sur Emile Durkheim (1989) pour analyser la violence comme un phénomène social et sur les aspects développés par Jorge Corsin (1990, p.23) qui affirme : « le terme violence familiale ou violence domestique fait allusion à toute forme d'abus qui a lieu dans les relations entre les membres de la famille. Est relation d'abus tout comportement qui, par action ou omission, porte préjudices physiques et / ou psychologiques à d'autres membres de la famille ».

Elle est également un sujet récurrent dans la littérature africaine notamment dans : *Une Si longue lettre* (1979) de Mariam Ba, *Toiles d'araignées* d'Ibrahima Ly (1982) *Devoir de violence* (1968) de Yambo Ouloguem. Ces romans traitent les violences perpétrées contre les femmes sous différents angles. Ce qui montre que la pratique a existé pendant des siècles sous différentes formes et continue à présent de frapper les femmes maliennes.

Par ailleurs, la crise institutionnelle et sécuritaire de 2012 n'a fait qu'augmenter le taux de ces violences, pire la crise a apporté d'autres formes de violence à l'encontre des femmes. Selon l'ONU⁶ :

Les violences faites aux femmes représentent un problème social grave partout dans le monde et qu'il est essentiel de poursuivre activement nos actions pour tenter de les enrayer...De l'influence de la culture dans l'apparition ou le maintien des violences faites aux femmes à leurs percussions lors des conflits armés, des problèmes post séparations conjugales aux pères félicités, des mariages précoces et forcés au trafic humain, des agressions sexuelles à l'autonomisation des femmes...Le Mali est aujourd'hui un pays en proie de conflits internes très violents en particuliers dans les régions du nord où les statistiques sont complexes à établir et semblent ne pas refléter l'ampleur des « violences » basées sur le genre.

6 www.information.TV5, consulté le 23 décembre 2018 à 12h)

Ce rapport démontre que malgré le travail considérable déjà effectué par des Organismes nationaux et étrangers, en vue de protéger cette couche fragile, force est de reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire, au Mali notamment. ONU Femmes Afrique en 2015 précise d'ailleurs que le Mali a enregistré 1468 cas de déclaration des violences physiques, au déni de ressources, jusqu'aux violences psychologiques dont les femmes font plus de 20 types de violences régulières. La femme se trouve donc menacée sur plusieurs plans de la vie. Ces crimes contre les femmes ne pouvaient laisser personne indifférente. Ces assassinats furent une raison suffisante pour s'intéresser à la violence faite aux femmes. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette contribution sur : « Analyse de quelques articles de presse sur la violence faite aux femmes au Mali, proposition d'une méthodologie d'intervention sociale »

Ainsi, l'objectif visé dans ce travail, est d'apporter une contribution à la lutte contre ce qui est appelé dans la littérature spécialisée : les violences basées sur le genre et dont les manifestations sont devenues un objet d'étude attractif dans les recherches psychologiques, pédagogiques, sociologiques et dans des recherches orientées vers le perfectionnement du travail social.

La présente contribution s'articule autour de deux points essentiels. Pour mieux comprendre la problématique, dans le premier point le corpus composé de huit (08) articles de presse sera présenté et analysé. Cette démarche permet d'identifier d'une part, les différentes formes de violence les plus fréquentes dont les femmes sont victimes et d'autre part, de comprendre les causes et le regard que la société porte sur certains acteurs de ces violences. Après avoir analysé le corpus, le second point sera consacré à l'élaboration d'une proposition méthodologique destinée aux travailleurs sociaux dans le processus de traitement de la problématique de la violence faite aux femmes, pour aboutir à la vérification de l'hypothèse selon laquelle les femmes et les filles sont victimes de plusieurs types de violences : assassinats, viols, harcèlement sexuel, coups et blessures, répudiation abusive, etc.

1. LE CORPUS

1.1 PRESENTATION DU CORPUS

Il s'agit d'un corpus composé de huit (08) articles de presse, chacun traitant une catégorie de violence faite à une femme quel que soit son statut social et son âge. Ici nous ne présentons que les titres, les articles en entier seront exposés dans les annexes.

Article 1 : A.T dans *Les ECHOS* n° 1523 du vendredi 7 décembre 2018

Les défenseurs des droits de la femme protestent ! Mariam Diallo a été assassinée de 37 coups de couteaux par son mari Soumaila Dicko, en février 2015. Le

28 novembre 2018 Soumaila Dicko a été condamné à dix ans d'emprisonnement ferme dont 3 ans déjà purgés. Ce verdict n'est pas du goût des Féministes, Associations de défense des droits de la femme. Elles appellent à une grande marche de mobilisation et de protestation le 14 novembre 2018

L'assassinat de Mariam Diallo par son mari se serait déroulé devant leurs fils qui avait moins de deux (2) ans à l'époque. Le drame avait suscité l'indignation dans tout le pays. Depuis que la sentence est tombée le 28 novembre dernier, ce n'est pas seulement la famille de la victime, mais toutes celles victimes de violences conjugales et vivant cette pire situation, qui regrettent cette sentence « extrêmement légère ».

Sur les réseaux sociaux, les réactions ne se sont pas fait attendre. Dès l'annonce, il n'y a eu que des dénonciations. Ce verdict, pour beaucoup, conforte l'absence de justice réelle au Mali. Certains ont exprimé et présenté des excuses émotives à la famille Diallo. Ils décrivent le peu de confiance en la justice malienne.

Pour Z : valider un tel verdict, c'est mettre toutes les victimes en danger. Dix ans, ce n'est rien dans la vie d'un homme. Trente-sept coups devraient conduire à la prison à vie sans remise de peine, estiment d'autres. « Le système judiciaire malien n'arrêtera pas de m'écœurer », ajoute un autre.

D'autres pensent « qu'il faut faire appel de ce jugement. Plus que pour notre sœur Mariam, le verdict concerne toutes les femmes, au Mali et dans le monde, victimes de violences conjugales ! Que l'on arrête de minimiser la vie des gens, que l'on arrête de trouver des excuses à l'inexcusable ! Nos vies en valent la peine ! Un homme violent n'a pas d'excuse ! »

A.T dans *Les ECHOS* n° 1523 du vendredi 7 décembre 2018

Article 2 : Papa Sow / *Maliweb.net* du 30 Déc 2017

Crime odieux à la Présidence de la République : La fille d'un conseiller du chef de l'Etat, assassinée dans son bureau, par son époux

Hier, jeudi, 28 décembre 2017, l'image du régime en place, a été écornée par un nouveau scandale. Il s'agit, cette fois, non d'un scandale financier, mais d'une affaire qui a tout l'air d'un crime passionnel. Un agent travaillant au palais de Koulouba, y a été tué par son époux qui travaille également dans le même service.

Selon nos informations, Fanta Sekou Fofana, n'est autre que la fille d'un proche collaborateur du chef de l'Etat. Il s'agit d'un ami de «grin» du président Kéita, un certain S. Fofana, qui travaille également au palais de Koulouba en qualité de conseiller spécial du chef de l'Etat. Profitant des bonnes relations entre son père, M Fofana et le numéro1, Fanta Sekou Fofana décrocha un emploi à Koulouba où elle rencontra également son époux.

Le couple, le moins qu'on puisse dire, a vécu durant des années, jusqu'à la nuit du drame. Selon certaines informations, cette nuit Madame, contrairement à son habitude, serait restée très tard, à son bureau, à Koulouba. Ce qui troubla d'abord son époux avant de le mettre dans une colère rouge. Il décida donc de se rendre à Koulouba pour savoir les raisons du retard de sa femme. Ce qu'il trouva, a été, selon toute vraisemblance, très dur à supporter pour lui. Il ne réfléchit même pas deux fois.

Deux versions circulent au sujet de la méthode employée par l'époux qui aurait piqué une crise de jalousie. Selon une première, le mari a fait usage d'une arme à feu, alors qu'une version fait état d'une mort par étranglement. Selon certaines informations, avant de rencontrer son dernier mari, elle avait déjà connu trois mariages, qui furent, tous, malheureusement, des unions très éphémères.

En présence d'une foule de parents, de voisins du même quartier Hamdallaye, des connaissances, la défunte a été accompagnée, ce vendredi, à sa dernière demeure, lors d'une cérémonie funèbre à laquelle le personnel de la présidence a massivement fait le déplacement, avec en tête, le président IBK.

Papa Sow / *Maliweb.net* du 30 Déc 2017

Article 3 : Mariam F Diabaté dans *L'Essor* n°18674 du Jeudi 17 mai 2018

Assassinat de la petite albinos de 5 ans à Fana : la compassion du gouvernement

L'heure est à l'émoi après l'assassinat inexplicable de la petite fille albinos de 5 ans. Ramata Diarra, à Fana par des individus non encore identifiés. Nos compatriotes ont unanimement exprimé leur compassion à la famille de la petite albinos. C'est dans cet esprit que Madame Traoré Oumou Touré, ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, s'est rendue, mardi, dans la famille de la victime à Fana pour présenter les condoléances du gouvernement mais aussi apporter le soutien moral des plus hautes autorités.

Un rappel des faits s'imposent. Samedi dernier, la famille Diarra a été nuitamment surprise dans le sommeil par des inconnus qui ont fait irruption dans la concession en escaladant le mur. Ces sinistres individus se sont emparés de la petite Ramata Diarra qu'ils décapiteront après. La mère de la petite albinos, Mme Diarra Awa Touré tentera de s'opposer de toutes ses forces aux intrus qui avaient enlevé sa petite fille. Et son époux Madou Diarra de crier aussi au secours pour alerter les voisins.

Dans une réaction prompte, les voisins accoururent de partout pour prendre en chasse les malfaiteurs. Malheureusement, ils prirent la mauvaise piste et les malfaiteurs parviennent à s'échapper avec les malfaiteurs. Visiblement très abattu, l'oncle de la petite albinos, Bakary Diarra espère sur le soutien du gouvernement. « Actuellement, mon grand frère n'a pas les moyens. Il a besoin de soutien et de protection », dit-il, avant d'ajouter que

les assassins doivent être recherchés et mis à la disposition de la justice. Par ailleurs, il a témoigné de sa reconnaissance et celle des siens à la délégation ministérielle pour sa présence mais aussi la population de Fana pour la solidarité exprimée à son endroit.

Quant à Mme Traoré Bintou Sissoko, porte parole des femmes de la localité, elle a aussi remercié le ministre et les autorités de Fana pour leur engagement et leur détermination à tout mettre en œuvre pour retrouver les auteurs de cet acte ignoble, barbare à des fins inavouées. Mme le ministre en charge de la promotion de la femme a exprimé sa solidarité et sa compassion à la famille Diarra mais aussi sa colère contre cet acte crapuleux. « En tant que maman, femme, ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille mais surtout adepte des droits de l'Homme, cet acte est inacceptable », a déclaré Mme Traoré Oumou Touré. « Enlever un enfant des bras de sa mère et l'assassiner de cette manière, ceci n'est pas une pratique courante dans notre pays. Notre peuple ne doit pas accepter cela non plus » a rappelé Mme le ministre avant de rassurer la population que le gouvernement prendra des mesures pour que ce crime odieux ne reste pas impuni. Par ailleurs, le ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille a invité les populations à collaborer avec les services de sécurité pour mettre fin à ce genre de phénomène. Mme le ministre a aussi offert symboliquement 5 sacs de riz et 100 000Fca à la famille de la petite albinos. Pour le préfet de Dioila Dedeou Maiga, cet assassinat est non seulement criminel mais aussi très regrettable. « Nous espérons sur une accélération du processus d'arrestation des auteurs de ce crime odieux », souligne l'administrateur. Colère, frustration et impatience sont les sentiments largement partagés par la population de Fana. Pour les voisins de la famille Diarra, il faut que justice soit faite sur cette affaire. Les assassins doivent être arrêtés et payer pour leur faute.

Mme le ministre et sa délégation ont aussi profité de l'opportunité à la famille du chef de village de Fana, Barou Traoré, décédé quelques semaines plus tôt.

Mariam F Diabaté dans *L'Essor* n°18674 du Jeudi 17 mai 2018

Article 4 : A.D dans *L'indépendant* n° 4416 du vendredi 9 février 2018

Plusieurs violeurs, dont ceux du "viol collectif" et des auteurs d'une vidéo pornographique, mis aux arrêts. Ils encourent une peine de 5 à 20 ans de réclusion. Les auteurs de cet acte ignoble et cruel ont pour noms : Alou Badara Dembélé (16 ans), Gagny Coulibaly (18 ans), Ganda Traoré (25 ans), Boubacar Sidiki Kamissoko (18 ans). Ils pourraient encourir une peine allant de cinq à 20 ans de réclusion. En plus de ce viol collectif commis à Missabougou, les auteurs d'un autre cas ont été démasqués à l'hippodrome ainsi que ceux d'une vidéo pornographique

Fin de course pour les auteurs du viol collectif de Missabougou, qui a choqué l'opinion publique et provoqué l'indignation des organisations de défense de droits de l'Homme et des associations et organisations féminines.

Suite à cette affaire, les responsables de la sécurité ont mis en branle tout l'arsenal d'enquêteurs dont peut disposer la police malienne pour remonter aux auteurs de cet acte ignoble et barbare, digne d'une autre époque. Ainsi, grâce à la conjugaison des efforts entre les différentes unités d'enquêtes spécialisées et différents commissariats de Bamako, les auteurs ont été démasqués et appréhendés par la Brigade des mœurs, à Sotuba, non loin de Missabougou, lieu où le viol a été commis, le vendredi 3 février.

Ce viol collectif (une des rares fois que de tel acte soit commis de façon cruelle et éhontée au Mali), exercé sur une fille de 14 ans, donc une mineure, et diffusé sur les réseaux sociaux, continue toujours de susciter une indignation générale. Beaucoup estiment que la loi doit être appliquée dans toute sa rigueur pour dissuader d'autres jeunes qui seraient tentés de procéder de la même façon. D'autant plus que les crimes à caractère sexuel ont véritablement explosé au Mali, depuis l'éclatement de la crise sécuritaire et politique de 2012.

Les auteurs de ce crime pourraient encourir une peine allant de 5 à 20 ans de réclusion. Le code pénal malien se veut très précis sur la question « Tout attentat à la pudeur, consommé ou tenté sans violence sur la personne d'un enfant de l'un ou de l'autre sexe, âgé de moins de quinze ans sera puni de cinq à dix ans de réclusion.

Si le crime prévu à l'alinéa précédent a été commis sur la personne d'un enfant au-dessous de quinze ans accomplis, le coupable sera condamné à la réclusion de cinq à vingt ans. ».

En plus de ce joli coup de filet réussi à Sotuba, les différentes unités spécialisées de la police, à savoir la Brigade des mœurs, la Division criminelle, la Police technique et scientifique, l'unité de cybercriminalité de la Brigade d'investigations judiciaires et différents commissariats de Bamako, sont parvenus à démanteler un vaste réseau de violeur, de proxénètes et d'auteurs de films pornographiques dans plusieurs quartiers du district de Bamako. Il s'agit de l'arrestation des d'un autre cas de viol collectif survenu, le 7 février, à l'Hippodrome par le Commissariat du 1^{er} arrondissement, l'arrestation par le 13^e arrondissement d'un homme âgé de 75 ans pour pédophilie sur une fillette de trois ans. Il s'y ajoute l'interpellation de six personnes, dont une jeune fille de seize ans pour avoir enregistré et diffusé une vidéo à caractère pornographique avec chantage.

Il nous revient que toutes les personnes interpellées les faits à elles reprochés.

A.D dans *L'indépendant* n° 4416 du vendredi 9 février 2018

Article 5 : Moussa Diarra dans *Dabaliban* n° 284 du vendredi 28 septembre 2018

Le féticheur – pédophile arrêté par la Brigade des mœurs ! Les éléments de la Brigade de mœurs de Bamako viennent de mettre hors d'état de nuire un féticheur au quartier Badianlan 1 en commune III du District de Bamako. Il avait

abusé sexuellement d'une aide-ménagère mineure du nom d'A.D.

En attendant la fin de la fatidique grève des magistrats, il est toujours gardé dans les grilles de la Brigade des mœurs. La victime A.D, est une fille âgée de 15 ans. Elève de son état, elle profite des vacances pour se faire de petits sous dans des travaux ménagers afin de subvenir à ses besoins pendant la période scolaire.

Dans la nuit du 8 septembre 2018, aux environs de 22 heures, pendant qu'elle partait dans sa famille, après une journée de travail bien accompli chez sa patronne, A.D croise un certain Adama Traoré. Le jeune homme de 34 ans, domicilié au quartier Badianlan I en commune III du District de Bamako est connu pour ses activités de fétichisme. L'intéressé apostropha la fille, lui faisant savoir qu'il connaîtrait aisément ses soucis qui ne sont autres que d'ordre financier et de téléphone. Effectivement, la gamine ne se souciait que ces matériels. Loin encore, il révélera qu'A.D a perdu son père et que sa mère malade. Là encore, les 'prédictions' étaient fondées. Et, l'homme assura qu'il n'y a pas lieu de se torturer, assurant qu'il a de quoi adoucir ces soucis. Et, il fallait procéder urgemment à des sacrifices, conseille-t-il. Il fera donc introduire la fille dans une chambre, faisant passer une queue de cheval sur la tête de la gamine, tout en procédant à des incantations. Peu de temps après, il transforme une feuille vierge en un billet de 5000f devant la fille. Tout cela pour tromper sa vigilance. Ensuite, le féticheur conseille à A.D de se coucher pour la suite des sacrifices. C'est là que la fille a complètement perdu connaissance. Le féticheur-pédophile a profité alors pour la violer. Sous l'emprise des esprits au service du féticheur, la fille passe toute la nuit chez son bourreau. A son réveil A.D constate des traces de spermes sur ses cuisses. C'est là qu'elle comprit qu'elle venait tout simplement d'être victime de viol de la part de son présumé « sauveur ».

Arrivée à la maison, elle explique toute la scène à la maison. Subséquemment, une plainte a été déposée à la Brigade des mœurs conduite par l'imperturbable Commissaire principal de police Marie Jeanne Sangaré. Du coup le dossier est confié à la Brigade de recherches composée du Capitaine Souleymane Niampougui dit le Requin noir de Kona (chef BR), des Sergents chefs Yacouba Togola, Awa Kéita et du Sergent Boubacar Fomba. Le lendemain lundi 10 septembre 2018, les policiers ont mis le grappin sur le criminel qui n'a pas du tout nié les faits lors des interrogatoires.

Selon nos informations, le monsieur ne serait pas à son coup d'essai. Il venait de purger une peine à la prison centrale de Bamako Coura pour un crime de viol collectif.

Moussa Diarra dans *Dabaliban* n° 284 du vendredi 28 septembre 2018

Article 6 : Moussa Diarra dans *Dabaliban* n° 284 du vendredi 28 septembre 2018

Un chauffeur de Sotrama abuse sexuellement d'une de ses clientes. C'est le di-

manche 9 septembre 2018 que cette scène horrible s'est produite. Un chauffeur de Sotrama a détourné sa cliente qu'il a violée dans une chambre à Tiéguenina, entre Baguineda et Bamako. Il a été mis hors d'état de nuire par les limiers de la Brigade de mœurs

L'intéressé se trouve actuellement derrière les grilles en attendant la fin de la grève des magistrats. Il se nomme Chérif Makadji, âgé de 20 ans, chauffeur de Sotrama sur la ligne Baguineda- Tour d'Afrique à Faladiè. Le dimanche 9 septembre 2018 aux environs de 14 heures, une fille âgée de 18 ans du nom de d'A.K a emprunté sa Sotrama à Yirimadjo pour le Rail-da sur la rive gauche. Le chauffeur sachant pertinemment qu'il ne pouvait pas aller sur l'autre côté de la rive a demandé à la fille de rentrer. Cela certainement pour des intentions malveillantes, la fille "étant bien habillée". Arrivés au niveau de la Tour d'Afrique qui lui sert de terminus, Chérif Makadji fera descendre ses clients pour ensuite prendre la destination de Baguineda, rassurant la fille qu'il finira par la conduire là où elle voulait partir. Naïve qu'elle est, cette dernière accepte la proposition. Arrivés au village de Tiéguenina, Chérif s'arrête et fait appel à un autre conducteur pour lui confier l'engin en question. Alors, il fera descendre la fille avec des prétextes pour ensuite pour ensuite la conduire dans la chambre d'un ami. A l'intérieur, il la demande de se mettre à nu. Chose que la fille refuse catégoriquement.

La réaction du violeur est immédiate : « De gré ou de force, je vais coucher avec toi aujourd'hui ». Finalement, il la viola malgré qu'elle fût en cycle de menstruation. La fille est un enfant de la rue encadrée par une ONG. Après sa libération, elle est partie expliqué toute la scène aux responsables de l'ONG qui se sont rendus à la Brigade des mœurs en compagnie de la fille pour porter plainte contre le violeur. Ainsi, le dossier est confié au Capitaine Souleymane Niampougui, le Requin noir de Kona et ses éléments de la Brigade de recherches par le Commandant, Commissaire principal Marie Jeanne Sangaré.

Le lendemain lundi 10 Septembre une équipe est dépêchée à Tiéguenina afin de retrouver le violeur. Guidés par la victime, les limiers on cueilli le criminel sexuel lorsqu'il dormait dans la chambre qui a abrité sa séance de viol. Conduit dans les locaux de la Brigade des mœurs, il a effectivement reconnu les faits qui lui sont reprochés. En attendant la fin de la grève des magistrats il médite sur son sort dans les grilles de la Brigade des mœurs.

Moussa Diarra dans *Dabaliban* n° 284 du vendredi 28 septembre 2018

Article 7 : Moussa Diarra dans *Dabaliban* n° 286 du vendredi 19 octobre 2018

Il abuse de sa belle-fille et la met enceinte. Cette histoire est très ignoble. Elle s'est déroulée à Sotuba, en commune I du District de Bamako. Un ouvrier, spécialiste en électricité bâtiment, a mis en état de grossesse sa fille adoptive. Il s'agit d'une progéniture de son épouse qui a eu cet enfant d'un précédent mariage. Selon les informations concordantes,

la victime qui n'a que 14 ans a été contrainte par son bourreau de consommer la relation malsaine qui a occasionné cette grossesse. Le délinquant sexuel a été mis hors d'état de nuire par les éléments de la Brigade de recherches de la Brigade de mœurs

Des fois, on se pose la question de savoir de quel pays vit-on, avec la recrudescence des histoires de mœurs légères, lesquelles étaient autrefois dignes de scènes de fictions. Elles sont aujourd'hui le lot quotidien des Maliens. Les présents faits rocambolesques, honteux et indignes se sont produits à Sotuba, en commune II du District de Bamako.

M.C est une fille de 14 ans. Elle fréquente la classe de 5^e année fondamentale. Depuis l'âge d'un an, son père est décédé. Sa Maman, elle, s'est remariée à un autre homme qui se nomme Bourama Doumbia, technicien en électricité bâtiment. M. C a été adopté par le sieur Doumbia depuis son bas-âge. Un jour, quelqu'un fit savoir à Doumbia que sa fille fréquentait des hommes à l'école. Mécontent d'apprendre cette nouvelle, l'homme nourrit d'idées de délinquance sexuelle, se montre ébahi. Il attendit sa fille adoptive qui, de retour à la maison, est trainée de force dans la chambre. A l'intérieur, il demanda à la fille de se défaire de ses habits. Une doléance que la victime hésita d'obéir. Mais elle finit par obtempérer.

Le père malsain introduit son doigt dans le vagin de "sa fille", sous prétexte qu'il vérifiait la virginité de l'intéressée. Cette expérience est mise à jour chaque fois qu'il se sent dans le besoin de voir la partie génitale de la fille : il invite la gamine dans la chambre pour des "contrôles". Un jour, le contrôle prend une autre tournure : au lieu du doigt, Doumbia décide de se servir son sexe. C'est ainsi qu'il entreprend de coucher avec l'écolière. Ce coup d'essai fut le début d'une relation amoureuse qui ne devrait point exister entre ces deux personnes. A chaque fois que les gens se faisaient rares dans la famille, le "père" s'adossait à la fille jusqu'à ce qu'une grossesse se déclare.

Pris de panique, le faux père entreprend à la donner des comprimés dans l'optique de la faire avorter. Mais ces produits se sont révélés sans effet. Bourama Doumbia conduit finalement la fille dans sa famille paternelle à Baco-Djicoroni, en commune V du District de Bamako. Quelques jours plus tard, les membres de cette famille constatent un changement morphologique chez la fille. Elle est conduite à l'hôpital pour savoir exactement ce qu'elle avait. Là son état de grossesse a été confirmé. La question de l'auteur de la grossesse est vite posée. M.C ne passe pas par quatre chemins pour le leur révéler. L'information met toute l'assistance dans un émoi total : le géniteur de l'enfant de M.C est Bourama Doumbia, le mari de sa mère. Très touchées par cet acte, M.C et une de ses tantes se sont rendues à la Brigade de mœurs, lundi 8 octobre 2018 pour porter l'affaire devant l'imperturbable Commissaire de police Marie Jeanne Sangaré. Cammandant de la Brigade des mœurs. Cette dernière a vite le dossier à la Brigade de recherches composée du Capitaine Souleymane Niampougui, le Requin noir de Kona (chef BR), Sergents chefs Yacouba Togola, Awa Kéita et du Sergent Boubacar Fomba.

Le même jour, aux environs de 16h une équipe de policier s'est rendue dans la famille du criminel sexuel à Sotuba aux fins d'interpellation. Conduit dans les locaux de la Brigade des mœurs, le nommé Bourama Doumbia n'a pas nié les faits et attribue son forfait au Satan et à son destin. Il médite présentement sur son sort dans les grilles de la Brigade des mœurs en attendant son transfert devant le parquet.

Moussa Diarra dans *Dabaliban* n° 286 du vendredi 19 octobre 2018

Article 8 : Moussa Diarra *Dabaliban* n° 286 du vendredi 19 octobre 2018

Une série de personnalités parmi les présumés géniteurs de l'enfant ! Ces faits se sont déroulés dans la cité des Balanzans. La folle qui vit sous l'échangeur multifonctionnel de Ségou est mère d'un joli garçon. La question que les uns et les autres se posent est celle du père du nouveau-né. Selon nos informations, la folle semble connaître ses cavaliers nocturnes. Les noms de très grandes personnalités de Ségou sont cités.

Cette folle serait par le passé servante dans un grand restaurant. Elle aurait, raconte-t-on, manqué de respect à un vieux de passage qui l'aurait jetées un sort. Du coup, elle est devenue folle, se débarrassant de ses habits. Porter une tenue est devenue son totem. Interrogée sur ce sujet, elle dira qu'à chaque fois qu'elle porte des habits, c'est comme si elle porte le feu sur elle. Elle trouve refuge sur l'échangeur multifonctionnel de Ségou. La nuit, était la risée des affamés sexuels qui venaient assouvir leurs désirs libertins. C'est au cours de ces manœuvres qu'elle est tombée enceinte.

Dans la nuit du dimanche 14 octobre 2018, elle a accouché toute seule laissant l'enfant et son cordon ombilical trainés sur la terre. Un homme de passage a été alerté par les cris de l'enfant. Ce dernier s'est vite rendu sur les lieux et a découvert l'enfant à même le sol. Aussitôt, il a alerté des personnes de bonnes volonté, la police et des médecins. C'est à l'arrivée de ces derniers que l'enfant et sa mère ont été sauvés. L'enfant a été adopté par un couple qui est en manque d'enfant. Interrogée au sujet du père de son enfant, la folle citera des noms de grandes personnalités influentes de la région.

Malheureusement comme tout propos venant d'un malade mental, ses récits n'ont pas été pris en compte. Cette affaire ne serait pas prise au sérieux par les autorités compétentes, même si des jeunes jurent de tout mettre en œuvre pour que les auteurs de cette grossesse soient démasqués et punis conformément à la loi de notre pays. Afin de protéger la folle d'une autre éventualité de grossesse, elle aurait reçu des injections. Car, elle n'est toujours pas à l'abri des bandits tant qu'elle continue à dormir nu sous l'échangeur.

Moussa Diarra *Dabaliban* n° 286 du vendredi 19 octobre 2018

1.2. ANALYSE DU CORPUS

Ces articles posent ici une réflexion sur le genre féminin comme une couche fragile. La violence, acte commis essentiellement par l'homme comme membre d'une société concrète, est un phénomène conditionné par des facteurs interrelationnels et environnementaux familiaux. Il existe plusieurs catégories de violences basées sur le genre : des assassinats (Art 1, 2 et 3), des viols et abus sexuels (Art4, 6, 7 et 8), des pédophilies (Art 5). Chaque article montre une femme violentée qui occupe une place différente dans la société, dans la famille, selon son âge et son statut social. Mais ces articles interpellent tout le peuple malien à une réflexion sur la place et le statut de la femme dans une société patriarcale où prédominent des relations de domination et de subordination. Chacune des victimes a subi une violence en tant qu'individu féminin. La violence envers les femmes, (leur corps et leur vie) est mentionnée dans les articles : les époux frappent et assassinent leurs femmes lorsqu'ils sentent le besoin de réaffirmer le contrôle qu'ils ont sur elles, lorsque leur virilité est ébranlée. Mariam Diallo, assassinée de 37 coups de couteaux par son mari Soumaila Dicko, en février 2015, Fanta Sekou Fofana, la fille d'un conseiller du chef de l'Etat, assassinée le 18 décembre 2017 dans son bureau à la Présidence de la République, et Ramata Diarra, la petite fille albinos de 5 ans, assassinée et décapitée à Fana sont trois manières différentes d'incarner la violence au féminin.

L'endurcissement et la froideur des assassins de ces femmes résultent du fait qu'ils les considèrent comme des biens qui sont en leur possession. Ainsi, à travers la brutalité systématique, administrée à tout ce qui incarne le féminin, la femme se trouve bafouée et devient une proie à part entière dans un monde régi par une puissance masculine « mal ordonnée où le patriarcat ne sème [...] que des mâles » (Leonora Miano, 2017, p.66). Elles sont exclues du pouvoir dominant et règlementaires dans une société où « La royauté se forge dans le ventre des femmes, mais le pouvoir qu'elle confère revient aux hommes », comme l'explique Tiki, (L. Miano, p.66).

En effet, les articles montrent que la société malienne est constamment marquée par des scènes de violence dans ses différentes formes, des plus cachées aux plus manifestes. Les relations interpersonnelles deviennent de plus en plus difficiles et complexes. Cette complexité relationnelle cause des dommages irréparables aux êtres humains, notamment les femmes, vulnérables à l'abandon, au manque de sécurité, à la maltraitance et à l'exclusion. Dans bien des situations, la violence est devenue une des formes les plus employées pour « résoudre » des problèmes de couple et une stratégie pour imposer des modèles politiques, économiques et idéologiques aux populations. Ces violences faites aux femmes atteignent des niveaux terrifiants et sont manifestées à plusieurs niveaux. Ces dernières années, on assiste de plus en plus au durcissement du phénomène avec l'assassinat de certaines femmes et filles par leur époux ou concubin.

Alors que les plus tragiques des formes de violence font objet de débats et de polémiques ; la violence quotidienne, celle qui se produit dans la famille et cause des dégâts incommensurables à la santé, reste un thème très peu abordé. Comme dans l'article 6, n'eut été l'ONG pour qui la fille travaille, ce crime serait resté impuni dans la mesure où ce type de violence est perçu comme un phénomène qui est réservé exclusivement à l'espace privé. Par ailleurs, le mariage forcé, plus de 70% des femmes âgées de 20 à 24 ans se sont mariées avant d'avoir 18 ans (ONU, 2018), certains justifient le mariage d'enfant sous prétexte que c'est une norme acceptée et qu'il présente des avantages sociaux souvent même financiers. Mais il n'en présente guerre, voire aucun pour les jeunes filles elles-mêmes qui se retrouvent davantage exposées à la violence familiale, avec des complications de grossesse. L'excision est aussi une autre forme à souligner ; cet acte est un fléau dont sont victimes les jeunes filles selon les chiffres officiels.

On peut dire qu'au Mali, les femmes ont toujours été victimes de plusieurs types de violences basées sur le genre, à une image très cachée; soit au nom de la religion, soit au nom de la tradition. Cette occultation historique de violences perpétrées contre les femmes s'ajoute encore aux normalisations et aux dénégations. Mais aujourd'hui, un éveil de conscience des femmes maliennes et des autorités est en train de s'imposer petit à petit.

2. LES PHÉNOMÈNES SOCIAUX QUI PROVOQUENT LA VIOLENCE

Il est difficile de se questionner sur les causes des diverses formes de manifestation de la violence, sans faire abstraction à des facteurs d'ordre éducatif, socioculturel, économique, idéologique et psychologique. Emile Durkheim aborde la violence familiale comme un fait social et par conséquent, objectif et coercitif, et il signale qu'il suffit d'observer la façon dont les enfants sont éduqués pour s'en rendre compte. Ainsi, Emile Durkheim (1989, p.19) souligne : « toute éducation consiste en un effort d'imposer à l'enfant des façons de voir, de sentir, d'observer, d'agir, auxquelles il ne serait pas capable d'arriver spontanément ». L'analyse de la violence au sein de la société doit commencer à partir de certaines attitudes qui se confondent. L'arrogance, l'omnipotence et la jalousie que manifestent certains chefs de famille (Cf. les articles 1 et 2) en se considérant comme supérieurs à la loi et en ignorant l'individualité de leurs épouses et des autres membres, indiquant ainsi une relation de domination dans la famille, peut devenir dans certains cas des modèles de comportement. Ce genre de comportement a en grande partie ses racines dans la culture patriarcale, laquelle établit des relations d'inégalité entre les hommes et les femmes. D'ailleurs, une telle société interprète la pratique de la violence comme le résultat des caractéristiques biologiques et psychologiques des êtres humains. Les rôles sont appris dans la famille et au sein des groupes sociaux dans différents milieux.

En effet, le développement au sein de la famille des modèles violents et la désorganisation familiale impliquent une inattention à la reproduction de conduites agressives et un détachement des comportements allant dans le sens de cohabitation et de paix entre ses membres. La violence familiale est caractérisée par l'adoption et la pratique systématique de rôles violents et qui dépassent parfois le cadre familial pour s'étendre à d'autres milieux où chacun évolue. La principale raison dans bien de ces cas se justifie par l'exercice d'un pouvoir autoritaire par un membre de la famille, le chef de famille généralement. La violence renvoie à la négligence des principales fonctions de la famille à savoir la fonction affective, régulatrice, et devient du coup une manière de violenter les autres membres de la société. Au Mali, on observe une croissance du nombre de familles dans lesquelles le noyau est une femme mais l'autorité patriarcale violente exercée ne l'épargne pas, pire, elle se manifeste par des attitudes violentes à l'endroit des enfants et des autres membres.

Par ailleurs, le manque de communication au sein de la famille engendre des frustrations et empêche la circulation de l'information pour un développement harmonieux de chaque membre de la famille. En général la communication facilite l'orientation vers des valeurs essentielles de la vie, telles que l'amour, l'entraide, la complémentarité entre les membres sans distinction de sexe face à des comportements comme, le désamour, l'agressivité et l'inégalité basée sur le genre. À propos, Basil Bernstein (1975) souligne que les individus arrivent à apprendre ces rôles sociaux dans le processus de communication. Un rôle social, de ce point de vue, constitue un ensemble de significations partagées et apprises à travers lesquelles les individus arrivent à être capables de se mettre en contact avec les autres selon les formes d'interactions stables et reconnues publiquement.

En d'autres termes, des difficultés socioéconomiques affectent la vie en famille et peuvent provoquer des comportements de mépris et d'égoïsme au lieu de résoudre les besoins matériels des membres de la famille. Ces comportements ont une influence négative sur les enfants, filles et garçons qui sont le plus souvent victimes de maltraitance, d'abandon, d'inattention et sont obligés d'observer des attitudes violentes constantes qu'ils incorporent à leurs façons d'agir et de penser dans les différents milieux de vie : famille (articles 1, 2 et 7) école, service (article 2) communauté (articles 3, 4, 5, 6 et 8) etc. DURKHEIM (1989) reconnaît que depuis les premières années de sa vie, l'enfant intériorise des façons d'agir y compris les comportements violents qu'il apprend aussi et intègre dans sa pratique. La vie du malien moyen est marquée par des problèmes économiques. Des secteurs de base comme : l'alimentation, le transport, la dotation en carburant et les services en général, lui causent des soucis. Tous ces problèmes provoquent des insatisfactions et des états d'âme défavorables pour une cohabitation saine. Raison pour

laquelle, les traits caractéristiques du malien : solidarité, hospitalité et le vivre - ensemble se voient remplacés par l'individualisme, l'excitabilité et l'agressivité, comportements qui entachent le vivre ensemble malien. La violence s'étend alors dans le cadre familial et répercute négativement sur tous les membres de la société comme nous pouvons le constater dans les articles 3, 4, 5 et 6.

Cependant, dans le cas malien, le développement de la crise sécuritaire multiforme a engendré des conséquences négatives comme les manifestations de prostitution et d'autres actions violentes et de délits autour de la criminalité, qui ont marqué de façon particulière les relations sociales provoquant dans certains cas des situations de rupture et dans d'autres, d'acceptation. Alors, les normes familiales et sociétales acceptées socialement se trouvent souvent agressées.

Ces facteurs qui provoquent des actions et comportements violents dans nos familles constituent des aspects sur lesquels le travailleur social doit porter son regard et son intérêt. Il doit chercher pour chaque cas les voies et moyens idoines pour une prévention possible. Dans ce sens, à partir des éléments théoriques exposés par différents penseurs de la sociologie et du travail social, nous proposons une méthodologie d'intervention, non en qualité de recette unique et certaine, mais comme un système d'orientations sur lequel le travailleur social peut s'appuyer dans des contextes bien déterminés avec des familles dans lesquelles la violence constitue un élément inséparable. C'est pour cette raison, qu'aucune action du travailleur social ne peut exclure l'influence de deux milieux (famille et école) sur l'éducation des enfants.

3. PROPOSITION DE METHODOLOGIE PREVENTIVE

La proposition méthodologique prend appui d'une part, sur certaines analyses théoriques, sans oublier le travailleur social en tant qu'acteur incontournable dans le diagnostic et la prévention de toutes les formes de violences, et, en particulier, des violences basées sur le genre du point de vue individuel, familial, communautaire et socioculturel.

Cette proposition a pour objectif fondamental le perfectionnement et l'approfondissement de la préparation du travailleur social pour la conscientisation et le développement de sa fonction préventive sur des manifestations de la violence basée sur le genre. Pour mener à bien sa fonction préventive, le travailleur social doit se préparer pour explorer toutes les éventualités.

3.1. PREPARATION DU TRAVAILLEUR SOCIAL

L'importance de cette phase réside dans l'appropriation par le travailleur social d'un ensemble de connaissances établies socialement, culturellement, légalement et scientifiquement. D'une part, il doit maîtriser des théories et tendances d'intervention des théoriciens et être capable de mesurer les facteurs de risque et désavantages sociaux. D'autre part, il doit intégrer son milieu d'intervention. Cela passe certainement par la reconnaissance des différentes formes de violence les plus fréquentes et la mentalité de la population qui les produise. Surtout s'il perçoit le phénomène de la violence comme le résultat de l'influence qu'exerce le milieu social sur l'individu, tendant à le modeler et à agir en fonction des normes et des règles sociales. L'intégration du milieu lui permet de percer le mystère de la société d'intervention et de comprendre des facteurs de divers types qui peuvent avoir une incidence sur l'apparition de comportements violents dans le milieu familial (les facteurs économique, idéologique, culturel, éducatif, communautaire, etc.), des techniques spécifiques de diagnostic et d'accompagnement de l'individu ou de la famille en situation de violence. Ainsi, c'est le lieu de souligner l'utilité des valeurs morales, acceptées communément en famille, pour une intervention sociale qui tiendrait compte de l'ensemble des sentiments et croyances qui apaisent les relations des membres de la famille ainsi que leur conscience collective.

Dans le contexte spécifique malien, dans les villages le travailleur social peut organiser des séances de chansons soit individuellement soit par groupes. Les chansons constituent un moyen d'expression vivant et révélateur car les femmes chantent des histoires de leurs propres vies surtout leurs relations avec les personnes qui les entourent. Aussi sont-elles indissociables du peuple dont elles incarnent la culture.

Au Mali, en plus des théories scientifiques et du milieu d'intervention, le travailleur social doit exploiter les relations interpersonnelles surtout lorsqu'il s'agit des femmes. Car il n'est donc pas possible de méconnaître la place de l'amitié dans l'existence d'une femme. La femme, quel que soit son caractère, trouve une confidente. Comme l'a si bien souligné René Luneau, (2010, p.126) :

Deux filles amies se recherchent. Elles vont ensemble chercher du bois dans la brousse, laver le linge, faire le marcher, visiter la coiffeuse, etc. De plus, elles couchent dans la même case. Si une femme mariée a des difficultés, elle confie sa peine à son amie qui la console. Elles se rendent service en surveillant mutuellement leur mari et se disent tout ce qu'elles ont vu ou entendu dire. Les maris prennent souvent ombrage de cette amitié. Elles s'entraident également à trouver un amant.

Cela préparera le travailleur social en qualité de sujet transformateur pour faire face à n'importe quelle situation-problème dans les familles ; en même temps lui permettra de détecter les problèmes sociaux, groupaux ou individuels qui y influent, en tenant compte tant des conditions personnelles et du milieu immédiat que celles éminemment

macrosociales.

De ce fait, la réalisation de cette phase réside dans la capacitation du travailleur social dans les théories d'intervention préventive en une interrelation avec les individus à partir de la formation (à travers des échanges avec les collègues, des réunions et séminaires méthodologiques, les formations de troisième cycle, l'auto formation) ; la communication et la nature des relations individu-travailleur. Aussi, un accent sera-t-il mis sur le développement des connaissances pour aboutir à des relations d'aide à partir des actions permettant de renforcer chez des individus des attitudes telles que : l'intérêt, l'engagement, l'acceptation, la communication claire, autorité et pouvoir ainsi que la fixation d'objectifs. L'accent sera mis sur le développement des habilités et l'accompagnement des familles ou des personnes avec des problèmes de violence.

3.2. LE TRAVAILLEUR SOCIAL DOIT DIAGNOSTIQUER LES CAUSES DES COMPORTEMENTS VIOLENTS A L'EGARD DES FEMMES

Le diagnostic préventif est un long processus par lequel la nature et l'ampleur des problèmes qui affectent le comportement des hommes violents sont établies. La raison de l'analyse de la part du travailleur social est la réalisation d'actions préventives à différents niveaux. Son but principal est d'argumenter la stratégie spécifique qui s'exprime en fonction des nécessités et des aspirations tant du travailleur social et facteurs sociaux de la communauté que des familles confrontées à la violence.

Ici les méthodes scientifiques générales sont les plus utilisées et le travailleur social est préparé pour l'observation, le questionnaire, l'entretien, les techniques de travail en groupe, les histoires de vie, ... Dans le diagnostic préventif, il doit prendre en compte des informations sur les individus violents. Les indicateurs à prendre à ce niveau sont d'un côté, l'âge, le sexe, le niveau d'étude, leur environnement de vie, leurs aspirations personnelles, les facteurs de risque et désavantages sociaux et des facteurs protecteurs ; de l'autre, les points à améliorer dans le comportement quotidien, des méthodes appropriées, des activités favorites, ... Toutes ces données sont caractéristiques des relations interpersonnelles qui doivent être revues avec des personnes qui ont des atouts pour influencer sur sa propre personne et celle de la femme, de la famille et de la société. Car quand un homme souffre, c'est en lui aussi que l'humanité souffre.

Dans le diagnostic, il est nécessaire de prendre également en compte les ressources et moyens disponibles, en fonction de la résolution des problèmes détectés et la satisfaction de besoins ou carences observés chez chaque membre violent. Le travailleur social doit réaliser autant de recherches que nécessaires pour l'action puisque la pratique sociale est plus riche que n'importe quelle méthodologie.

3.3. EXECUTION DU SYSTEME D' ACTIONS PREVENTIVES PAR LE TRAVAILLEUR SOCIAL

Pour mener à bien son travail, le travailleur social doit planifier et programmer des actions individuellement ou en groupe pour empêcher les facteurs de risques renforcer les facteurs de protection de la femme et de la famille. Dans ce processus, il réalise des activités diverses destinées à défendre des normes et règles sociales qui impliquent toutes les couches sociales et qui forgent la personnalité de la personne violente en utilisant des techniques appropriées et stimulantes telles que : la simulation, les ciné-débats adaptés aux conditions actuelles, les vidéos-conférences... lesquelles véhiculent des valeurs de paix, d'amour, de respect, de justice, d'intégration et de cohésion, des valeurs qui s'opposent aux comportements de violence. De ce fait, une attention spécialisée est accordée, tant à l'individu violent qu'à sa famille à partir de son comportement dans les milieux éducatifs

Ainsi, la priorité dans cette phase est d'établir rapidement, des relations d'aide avec à ces individus violents; examiner les dimensions du problème et explorer les sentiments et émotions afin de conseiller par rapport aux comportements présents et / ou passé. Ces actions renforcent leurs capacités à faire face à leurs problèmes avec maturité sans excitation ni agressivité en tenant compte des contextes.

Les individus porteurs d'un comportement déviant sont insérés dans une communauté formée de groupes, d'organisations de masses et politiques, espace commun dans lequel les personnes s'unissent autour de différentes activités productives, culturelles ou spirituelles et de service en général. Toutes ces actions et méthodes montrent la complexité et la fragilité des relations sociales. En effet, ces relations influent positivement ou négativement sur les comportements de chaque être humain normal ; et sans lesquelles la réalisation de cette proposition méthodologique serait difficile voire impossible. L'individu est une foule humaine, dit le Bamanan, quand un homme est heureux, c'est l'humanité qui, en lui, est heureuse. La bouche ne crie-t-elle pas quand le pied heurte un obstacle ? C'est dans cette optique que le travailleur social doit s'appuyer sur la communauté (avec ses traditions, ses coutumes, ses goûts, ses totems et ses tabous ...).

Pour terminer, le travailleur social oriente son groupe cible (les femmes et les jeunes filles) vers des groupes-Associations pour un changement de mentalité et vivre dans un environnement sain, sans violence caractérisé par le respect mutuel et esprit critique.

CONCLUSION

Ce travail avait pour but de montrer que la violence basée sur le genre constitue un problème social de grande ampleur dans l'actualité malienne, auquel il est nécessaire

d'apporter différentes réponses. La violence s'étend dans le cadre restreint et répercute négativement sur tous les membres de la communauté. Dans ce sens, le travailleur social joue un rôle fondamental. Les articles de presse malienne, les réalités quotidiennes, ainsi que des recherches webographiques, indiquent que les violences basées sur le genre demeurent une réalité au Mali. Acte commis essentiellement par l'homme comme membre d'une société concrète, la violence est un phénomène conditionné par des facteurs interrelationnels dans l'environnement familial. L'étude a démontré que les femmes maliennes sont victimes de violences de tous genres et partout, dans la vie conjugale, privée, professionnelle, et publique. Le gouvernement en a même fait un maillon de gouvernance dans l'optique des Nations Unies. Les causes sont diverses : elles sont d'ordre économique, idéologique, socioculturel et éducatif. La jalousie a eu une incidence majeure ces dernières années dans le contexte malien. Selon les représentants des structures d'accueil, les femmes mariées constitueraient la majorité des femmes victimes de violence, dont découlent pour la plupart des rapports conflictuels entre la femme et son conjoint. Ils ont aussi situé la responsabilité des femmes dans l'exercice de la violence.

Pour la prévention, il importe pour les travailleurs sociaux de réaliser un travail sur des comportements de violences basées sur le genre, sur la base d'une méthodologie adaptée aux conditions historico-concrètes dans lesquelles se réalise l'intervention. Sinon, alors que la plus tragique des expressions de violence fait objet de débats et de polémiques, la violence quotidienne, celle qui se produit dans la famille et cause des dégâts incommensurables à l'intégrité de la femme, est un thème vierge ou très peu abordé par les femmes elles mêmes d'abord et ensuite par la société. Ce type de violence est considéré comme normal et par conséquent elle est acceptée par tous. Par ailleurs, il est perçu comme un phénomène réservé exclusivement à l'espace privé. Pour définir une nouvelle et meilleure régulation des rapports hommes / femmes tant au niveau national qu'international, il est important de poser un diagnostic profond.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

Article 1 : A.T dans *Les ECHOS* n° 1523 du vendredi 7 décembre 2018.

Article 2 : Papa Sow / *Maliweb.net* du 30 Déc 2017.

Article 3 : Mariam F Diabaté dans *L'Essor* n°18674 du Jeudi 17 mai 2018.

Article 4 : A.D dans *L'indépendant* n° 4416 du vendredi 9 février 2018.

Article 5 : Moussa Diarra dans *Dabaliban* n° 284 du vendredi 28 septembre 2018.

Article 6 : Moussa Diarra dans *Dabaliban* n° 284 du vendredi 28 septembre 2018.

Article 7 : Moussa Diarra dans *Dabaliban* n° 286 du vendredi 19 octobre 2018.

Article 8 : Moussa Diarra *Dabaliban* n° 286 du vendredi 19 octobre 2018.

Etudes citées

BA Mariama, 1981, *Une si longue lettre*, Dakar, NEAS.

BEAUVOIR Simone, 1986, *Le deuxième sexe, tome 1, les faits et les mythes*, Gallimard, Folio.

BOURDIEU Pierre, 2002, *La domination masculine*, Edition du Seuil, collection, Points Essais.

BRUNEL Chantal, 2010, *Pour en finir avec les violences faites aux femmes*, Cherche Midi, 2

DEMBÉLÉ Afou, 2018, « L'allégorie du malade féminin dans *Un chant écarlate* de Mariama Ba et *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma », *Littérature et médecine, Actes du Colloque de Bouaké, du 12 au 13 septembre 2018*, P. 411- 427

DOUCOURE Sékou, 2016, « *L'excision au Mali « Entre tradition et santé* », film, Version comple.

DURKHEIM Emile, 1989, *Les règles de la méthode sociologique*, Éditeur politique.

CORSIN Jorge, 1990, *Considérations de base sur la violence familiale*, Université de Buenos Aires.

FERRET Micheline, 2005, *Violences conjugales : une assistante sociale raconte*. Paris, L'Harmattan.

HENRY Natacha, 2010, *Frapper n'est pas aimer. Enquête sur les violences conjugales en France*, Denoël.

Le Gaouziou V, 2011, *Le viol, aspect sociologique d'un crime*, Paris, la documentation Française.

LUNEAU, René, 2010, *Chants de femmes au Mali*, Paris, Karthala

LY Ibrahima, 1982, *Toiles d'araignées*, Paris, L'Harmattan.

MIANO Leonora, 2017, *Crépuscule du tourment*, Éditions Grasset et Fasquelle, coll. « Littérature Française ».

SANAKOUA Bintou, 2004 « Femmes et Parlements au Mali », *Afrique contemporaine*, n°210, p.145-156.

OUOLOGUEM Yambo, 1968, *Devoir de violence*, édition Le Serpent à plumes.